



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.31.4

22 juin 2023

Français

Original : Anglais

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024
Point 31 de l'ordre du jour

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION

(Préparé par le Secrétariat)

Résumé:

Ce document résume les propositions d'amendement des Annexes de la CMS soumis à l'examen de la 14^e Réunion de la Conférence des Parties (COP14). Le texte intégral de tous les éléments justifiant ces propositions est mis à disposition de la COP14 dans des documents distincts.

La Conférence des Parties est invitée à examiner ces propositions d'amendements aux Annexes; et de prendre des décisions en ce qui concerne l'adoption ou le rejet des propositions.

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION

Contexte

1. Conformément aux dispositions de l'Article XI de la Convention, le Secrétariat a reçu des propositions d'amendement des Annexes I et II de la Convention, qui seront étudiées lors de la 14^e Réunion de la Conférence des Parties (COP14). Les espèces couvertes par les propositions figurent dans le tableau figurant à l'annexe du présent document, ainsi que les parties qui proposent l'amendement. Les parties ont été informées des propositions reçues dans le cadre de la [Notification 2023/015](#) du 16 juin 2023.
2. Les propositions d'amendement mentionnées ci-dessus sont accompagnées d'un argumentaire présenté selon le format convenu par la COP12 (2017) et figurant dans l'Annexe 2 de la [Résolution 13.7 Lignes directrices pour la préparation et l'évaluation des propositions d'inscription aux Annexes I et II de la Convention](#). Le texte intégral relatif aux éléments justifiant les propositions est soumis à la COP14 dans des documents distincts (UNEP/CMS/COP14/Doc.31.4.XX). Les textes des propositions sont traduits dans les langues de travail de la Conférence des Parties.
3. Conformément à l'article XI, paragraphe 3, de la Convention, les Parties sont priées de faire part au Secrétariat de leurs commentaires sur les propositions pour le 24 août 2023. Tous les commentaires reçus pour cette date limite seront compilés par le Secrétariat sous la forme d'un addendum au présent document.
4. Conformément au paragraphe 12 de la Résolution 13.7, le Secrétariat consultera d'autres organismes intergouvernementaux, y compris les ORGP, ayant une fonction en relation avec toute espèce faisant l'objet d'une proposition d'amendement des Annexes. Les commentaires issus de ces consultations et reçus pour le 24 août 2023 seront également compilés par le Secrétariat dans un addendum au présent document.
5. Des détails sur le traitement des commentaires et l'amendement des propositions figurent à l'Annexe 1 du [Rapport de la 48^{ème} réunion du Comité permanent](#) (Bonn, 23-24 octobre 2018).
6. Toutes les propositions seront examinées lors de la 6^e réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (Bonn, 18-21 juillet 2023), qui les évaluera du point de vue scientifique et technique et fournira des conseils à la Conférence des Parties.

Actions recommandées :

7. Il est recommandé à la Conférence des Parties :
 - a) d'examiner les propositions d'amendements aux Annexes ;
 - b) de prendre des décisions en ce qui concerne l'adoption ou le rejet des propositions

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT
AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION***Soumis par*

Albanie	(ALB)
Argentine	(ARG)
Bolivie, État plurinational de	(BOL)
Bosnie-Herzégovine	(BIH)
Brésil	(BRA)
Chili	(CHL)
Equateur	(ECU)
Union européenne et ses États membres	(EU)
Israël	(ISR)
Kazakhstan	(KAZ)
Macédoine du Nord	(MKD)
Panama	(PAN)
Paraguay	(PRY)
Pérou	(PER)
Afrique du Sud	(ZAF)
Uruguay	(URY)
Ouzbékistan	(UZB)

Doc. No.	Nom scientifique	Annotations	Nom commun	Amendement proposé	Partie qui propose
	MAMMALIA				
31.4.1	<i>Lynx lynx</i>		Lynx d'Eurasie	Inscription à l'Annexe II	MKD, ALB, BIH, UZB
31.4.1	<i>Lynx lynx balcanicus</i>	Sous-espèces non reconnues par la référence actuelle de la CMS en matière de taxonomie et de nomenclature pour les mammifères terrestres	Lynx de Balkans	Inscription à l'Annexe I	MKD, ALB, BIH, UZB
31.4.2	<i>Felis manul</i>		Manul	Inscription à l'Annexe II	KAZ, UZB
31.4.3	<i>Lama guanicoe</i>	Considéré comme une sous-espèce de <i>Lama glama</i> (<i>L. g. guanicoe</i>) par la référence actuelle de la CMS en matière de taxonomie et de nomenclature pour les mammifères terrestres.	Guanaco	Inscription à l'Annexe II	BOL, CHL, PRY, PER
31.4.4	<i>Tursiops truncatus gephyreus</i>	Sous-espèces non reconnues par la par la référence actuelle de la CMS en matière de taxonomie et de nomenclature pour les mammifères marins	Grand dauphin de Lahille	Inscription à l'Annexe I & II	ARG, BRA, URY
31.4.5	<i>Phocoena phocoena</i>	Population de la Baltique proprement dite	Marsouin commun	Inscription à l'Annexe I	EU
	AVES				
31.4.6	<i>Pelecanus thagus</i>		Pélican thage	Inscription à l'Annexe I & II	CHL, ECU, PAN, PER
31.4.7	<i>Pluvianellus socialis</i>		Pluvianelle magellanique	Inscription à l'Annexe I	CHL, ARG
31.4.8	<i>Gypaetus barbatus meridionalis</i>	Population d'Afrique australe	Gypaète barbu	Inscription à l'Annexe I	ZAF
	PISCES				
31.4.9	<i>Carcharias taurus</i>		Requin taureau	Inscription à l'Annexe I & II	BRA, PAN
31.4.10	<i>Glaucostegus cemiculus</i>		Guitare de mer fousseuse	Inscription à l'Annexe II	ISR
31.4.10	<i>Glaucostegus cemiculus</i>	Population de la mer Méditerranée	Guitare de mer fousseuse	Inscription à l'Annexe I	ISR

Doc. No.	Nom scientifique	Annotations	Nom commun	Amendement proposé	Partie qui propose
31.4.11	<i>Aetomylaeus bovinus</i>		Raie-aigle vachette	Inscription à l'Annexe II	ISR
31.4.11	<i>Aetomylaeus bovinus</i>	Population de la mer Méditerranée	Raie-aigle vachette	Inscription à l'Annexe I	ISR
31.4.12	<i>Rhinoptera marginata</i>		Mourine lusitanienne	Inscription à l'Annexe II	ISR
31.4.12	<i>Rhinoptera marginata</i>	Population de la mer Méditerranée	Mourine lusitanienne	Inscription à l'Annexe I	ISR
31.4.13	<i>Brachyplatystoma rousseauxii</i>		Dourada	Inscription à l'Annexe II	BRA, PAN
31.4.14	<i>Brachyplatystoma vaillantii</i>		Piramutaba	Inscription à l'Annexe II	BRA, PAN